FO la force syndicale

Savoie

N° 137 - Dépôt légal
Trimestriel
Mars 2018

Prix : 1,50 €

Combattons aujourd'hui debout,

pour éviter de vivre demain à genou

INFORMATIONS SYNDICALES DE L'UNION DEPARTEMENTALE FORCE OUVRIERE DE SAVOIE

L'EDITO

Résistons ! Revendiquons !

A l'heure où les gouvernements s'échinent à remettre en question le temps de travail, au prétexte d'un besoin de flexibilité, il est essentiel de rappeler que la journée de 8 h a été la première des revendications des travailleurs à l'international.

La loi des 8 heures fut voté quelques jours avant le 1er mai 1919. C'est de là que nait l'expression des «trois 8» : 8 heures de travail, 8 heures de loisirs, 8 heures de sommeil pour l'ouvrier.

Ce n'est donc pas un hasard si à peine créée, l'organisation internationale du travail adopte pour première norme internationale du travail la convention n°1 sur la durée du travail fixant le cadre de huit heures par jour et 48 h par semaine.

Sur ce point, il y a 70 ans, Léon Jouhaux fonde la CGT-Force Ouvrière et son action est fondatrice pour le mouvement ouvrier, tant par la création de l'organisation internationale du travail que par l'adoption de la première convention par cette instance.

Il aura donc fallu plus d'un quart de siècle et du sang versé pour qu'au sortir du premier conflit mondial, une norme fixant le cadre de la durée du travail soit adoptée internationalement. Pour mémoire la manifestation du 1er mai 1891 fut violemment réprimée à Fourmies par l'armée. Ce jour-là, les manifestants pacifiques demandaient des hausses de salaires et la journée de huit heures. En réponse, les fusils des militaires ont fait 35 blessées et 9 morts :

- *Maria Blondeau*, 18 ans
- *Ernestine Diot*, 17 ans
- *Kléber Giloteaux*, 19 ans
- *Émile Ségaux*, 30 ans
- *Émile Cornaille*, 11 ans
- *Louise Hublet*, 20 ans
- *Félicie Tonnelier*, 16 ans
- *Charles Leroy*, 20 ans
- *Gustave Pestiaux*, 14 ans

Dès le départ, rien n'a été facile, rien n'a été donné et tout a dû être conquis face à la volonté de maintenir la classe ouvrière au bas de l'échelle sociale.

Plus d'un siècle s'est écoulé depuis ce massacre et pour autant les revendications ne faiblissent pas. A ceux qui souhaitent faire renaitre le corporatisme, à ceux qui promeuvent des modèles d'exploitation humaine, à ceux qui souhaitent voir les organisations syndicales disparaître, Force Ouvrière leur répond que la classe ouvrière ne faiblit pas, que leurs revendications de justice et de progrès social sont intactes et que le syndicalisme libre et indépendant continuera de veiller à ce qu'il y ait du grain à moudre.

Le constat est largement établi aujourd'hui que les inégalités sociales explosent dans le monde entier, alors qu'1 % de la population mondiale se partage 82 % des richesses produites. Comment expliquer qu'avec la somme de richesses produites dans le monde en 2018, 80 % de la population mondiale ne dispose pas de protection sociale adéquate ? **Le non-respect des droits fondamentaux aboutit fatalement à l'affaiblissement des droits sociaux !**

Tous les jours nous assistons aux combats des plus démunis contre ceux qui font de l'enrichissement personnel leur seule raison de vivre. Ces combats, que nous jugeons essentiels nous devons y prendre part. L'UD FO de Savoie affirme haut et fort son soutien à tous les travailleurs et notamment à nos militants, qui au péril de leur propre emploi, quelques fois de leur vie, n'ont de cessé et ne cessent de défendre l'intérêt collectif de leurs collègues de travail au quotidien partout où cela est nécessaire.

Nous devons soutenir, nos cheminots, nos hospitaliers, nos agents des Ehpad, nos postiers, nos territoriaux, tous nos fonctionnaires en général et tous les salariés du secteur privé qui, par la loi travail et les ordonnances Macron, voient jour après jour anéantir leurs droits.

Du Public au Privé, les bulldozers vont de l'un à l'autre. Avec quelques mots tel que, «privilégiés», «en Allemagne», «la dette en héritage», «l'Europe», «le coût du travail», les gouvernements agissent sur les esprits. Nous ne cherchons plus à conquérir. Même le mot résistance devient malsain. Socialement, on nous conduit à nous estimer heureux au regard de ceux qui ont peu, pour finir par dénoncer les dits privilèges de ceux qui ont à peine plus. Pourtant, ce n'est pas de cette façon que décennie après décennie nous sommes parvenus à ce que 93 % de la population Française soit couverte par un model social qui nous a permis de traverser les crises avec un moindre impact sur les plus fragiles. Casse après casse de notre modèle social, il ne nous restera bientôt plus que des devoirs.

Prenons garde aussi à cette manipulation quotidienne qui consiste à orienter les questions pour obtenir d'une infime minorité, dit le «panel», les réponses souhaitées. Les Femmes et les Hommes qui ont fait notre histoire sociale l'ont construite seconde après seconde, jour après jour pendant plus d'un siècle. La statistique est l'étude d'un phénomène par la collecte de données. L'analyse d'un échantillon de la population que sont les sondages n'ont jamais permis la moindre avancée. **L'histoire s'écrit après, ne laissons pas les autres planifier notre devenir.**

L'objectif étant de prôner l'individualisation de la société au détriment de l'intérêt collectif. Sous prétexte d'être libre, plus autonome, plus responsabilisé, on se retrouve petit à petit de plus en plus livré à soi-même. *Le Secrétaire Général* **- Pierre DIDIO**

A LIRE EGALEMENT ….

La vie des syndicats	**page 2-3**
Journée égalité professionnelle	**page 4**
GREVES EHPAD et RETRAITES	**page 6-7**
FO COM et CLUB MED	**page 8-9**
Permanences des UL FO locales	**page 10**
L'AFOC vous informe	**page 11**

Union Départementale FO
3 rue Ronde - BP 50423 - 73004 CHAMBERY Cedex
Tél. 04.79.69.24.87 — Fax : 04.79.69.81.40
Site : **www.fo.savoie.fr** — Courriel : pierre.didio@fo-savoie.fr

Directeur de publication : Pierre DIDIO
N° Commission Paritaire : 200D 73
Imprimé par nos soins

LA VIE DES SYNDICATS

FO à COURCHEVEL auprès des SAISONNIERS

Pour la FGTA-FO, en ce début d'année la santé avant tout.

Sur la Photo de Gauche à droite :

- Mathieu JAY, Responsable Maison des saisonniers de Val Thorens
- Stéphanie MARTIN KLESIA,
- Baptiste BALLESTEROS Formateur,
- Valérie JUDELLE KLESIA,
- Pierre DIDIO FGTA-FO Secrétaire UD FO Savoie

Le vendredi 26 janvier a eu lieu une journée de sensibilisation sur les risques cardiaques et les gestes de premiers secours à la maison des saisonniers de Val Thorens. En effet l'Union départementale FO de Savoie, très implantée dans nos stations savoyardes, avec le concours des professionnelles de la prévoyance et de la protection sociale. Destinée à tous, et notamment aux saisonniers de la station, elle a été l'occasion pour la FGTA-FO (Fédération générale des travailleurs de l'agriculture, de l'alimentation, des tabacs et des activités annexes Force Ouvrière) ainsi que KLESIA (groupe de protection sociale) d'aller à la rencontre de la quarantaine de salariés venus au rendez-vous et de transmettre les bons réflexes à avoir dans des situations d'urgence. Bon nombre sont venus du Club Med de Val Thorens, mais aussi des restaurants et Hôtels de la station. Baptiste BALLESTEROS formateur en prévention des risques professionnels sur la région, a tout au long de la journée, sensibilisé les saisonniers à la pratique du massage cardiaque et l'utilisation d'un défibrillateur. Cette journée fut riche en partage, un événement à refaire sur Val Thorens !

HAFNER, Sortie de grève

La grève a payé. Après trois jours de mobilisation des salariés d'Hafner, à Sainte Hélène du Lac, Force Ouvrière a, en partie, obtenu gain de cause.
Sur proposition du syndicat, la direction a accepté de doubler les indemnités de licenciement des quatre personnes visées par la restructuration.
« Elle s'engage à verser une indemnité de préjudice d'un montant identique à l'indemnité légale », précise Pierre DIDIO, secrétaire général de l'union départementale Force ouvrière.

Selon l'ancienneté des salariés, ils partiront avec 12 000 à 45 000 euros. » Une avancée obtenue après entrevue entre la direction et FO, hier matin, puis actée lors d'une nouvelle réunion extraordinaire du comité d'entreprise, dans l'après midi.
Une victoire pour le syndicat, qui aurait bien sûr préféré faire échouer le projet de licenciement économique.
Celui-ci découle de difficultés financières accumulées depuis plusieurs années dans la branche d'activité de pâtisseries fraîches industrielles. Le comité d'entreprise devra se prononcer sur le projet de réorganisation le 22 mars.

GREVE GENERALE A CARREFOUR LE 31 MARS 2018

FO FGTA GROUPE CARREFOUR

Mouvement de grève suivi par 90 % des salariés contre le plan BOMPARD

Journée de mobilisation chez Carrefour

Après l'annonce de la suppression de milliers de postes puis d'une participation moyenne de 57 euros contre 610 euros l'an dernier, le syndicat FO Carrefour a lancé un vaste appel à la « grève générale » le samedi 31 mars pour défendre l'emploi et le pouvoir d'achat.
Pour FO, 180 hypermarchés étaient dans le mouvement, dont « entre 40 et 50 fermés ou complètement bloqués ». Le premier syndicat du groupe a aussi recensé 80 magasins de proximité fermés.
Sur le bassin chambérien Carrefour Chamnord et Bassens ont connu un taux de participation de grévistes de 95% et les 2 magasins sont restés bloqués jusqu'à 21 heures.

La grève a porté ses fruits : pour l'explication, par cette action exemplaire, les syndicats FO ont arraché à Carrefour une avancée sur plusieurs revendications :

- 500 € de compensation aux 57 € de participation, c'est 93% de l'objectif de 600€ qui sont atteints.
- La location-gérance fait aussi l'objet de revendications FO, notamment la clause sociale Market et Hypers a été validée tout comme le temps nécessaire pour étudier une solution alternative.
- Le PDV Sièges et le PSE Proxi aussi, puisque nous allons pouvoir signer ces deux accords avec le soutien des salariés concernés, chez Proximité et dans les structures sièges (nationales et régionales).
- La retraite anticipée pour les hypers, les Market et la logistique : c'est gagné aussi, le texte sera signé en avril et c'est une revendication FO de longue date que nous avons gagnée (tous seuls). C'est un premier pas qu'il faudra encore renforcer dans l'avenir.

Alors oui, c'est la participation et ce montant de 57 euros qui ont mis le feu aux poudres au mois de mars. Mais rappelez-vous que le mouvement du 8 février, reporté au 1er mars, concernait l'emploi et le projet Bompard, personne ne parlait alors de la participation et de la revendication de 600 € de mieux pour les salariés.

Alors OUI, l'entreprise avait annoncé donner, dans un premier temps 350 €, deux jours avant la grève, par peur du mouvement et pour le stopper. Cela n'a pas suffi à nous arrêter et nous avons obtenu au total 550 €, **à savoir 500 € de plus que ce que Carrefour pensait nous donner, début mars. Cela représente 55 millions d'euros arrachés par notre action pour les 110 000 salariés du groupe. Cela n'était pas gagné d'avance et peu de gens nous donnaient des chances de réussir face aux gros actionnaires.**

Pour Force Ouvrière, nous avons préféré prendre les 93% de l'objectif plutôt que d'essayer, par une nouvelle grève, de chercher les 43 € qui manquaient à notre revendication, au risque que cela ne coûte plus cher aux salariés.

VOTEZ ELECTIONS PROFESSIONNELLES FO la force syndicale

ELECTIONS ET REPRESENTATIVITE

Entreprises	%
STGM	100
SATVAC	100
SAMSO	100

ClicandGo.com Création Internet

Créons ensemble le site internet de votre syndicat ou comité d'entreprise

04 50 81 88 96
clicandgo.com
contact@clicandgo.com

8 MARS = JOURNEE EGALITE PROFESSIONNELLE

1946 : Le principe de l'égalité entre les femmes et les hommes dans tous les domaines est désormais inscrit dans le préambule de la Constitution. Ça fait donc 72 ans que ça devrait être réglé…

1972 : Le principe de l'égalité de rémunération entre les femmes et les hommes est inscrit dans la loi. 46 ans ! Et nous voici encore là aujourd'hui à parler d'égalité professionnelle.

La prise de conscience sur les abus à caractère sexuel a ouvert un débat violent mais salutaire, en ce début d'année. Cependant, le battage médiatique ne doit pas occulter les inégalités sociales et professionnelles (salaires, carrières, vie sociale…) que connaissent les femmes.

En effet,

- Les écarts de salaires entre femmes et hommes sont encore en moyenne de 23 %, en d'autres termes, nous les femmes, nous travaillons en moyenne 2 mois par an gratuitement !
- 70% des cas de harcèlement ne sont pas dénoncés et 90% des femmes harcelées au travail, qui dénoncent leur agresseur, perdent leur emploi.

Comme la prise de conscience sociétale, il est temps de faire évoluer les mentalités dans l'entreprise. On y entend encore :
– Le harcèlement sexuel, c'est de la séduction qui a dérapé
– La limite entre la drague et le harcèlement sexuel est difficile à situer
– Il suffit de dire non

Mais que fait le gouvernement ?

Malgré les effets d'annonces, l'égalité ne semble avoir de « grande cause nationale », que le nom. Mise à l'honneur dans les médias, dans les faits, les moyens humains, financiers mais aussi juridiques pour la faire respecter sont insuffisants voire en régression.

- le budget de l'égalité (plus petit budget de l'État) a baissé de près de 30 % en 2017, l'augmentation « **inégalée** » annoncée pour 2018 ne fait que permettre un retour au montant originel attribué pour 2017 (avant sa baisse)
Et les ordonnances Macron, l'une des pires attaques contre les travailleurs que l'on est connu ne sera pas sans conséquence pour l'égalité homme – femme :
- la suppression du CHSCT qui ne pourra que nuire à la lutte contre les violences sexistes et sexuelles au travail ;
-la facilité des licenciements et l'abaissement des peines encourues pour les patrons voyous va encourager les comportements sexistes. A la moindre avance à caractère sexuel, à la moindre discrimination du fait d'une grossesse, que reste -il aux femmes pour se défendre dans les entreprises ?
Nous faudra-t-il bientôt un hashtag « balance ton patron ? »
« A travail égal, salaire égal, dignité égal ! »
FO revendique l'égalité professionnelle entre les hommes femmes mais pas en nivelant par le bas! Egalité et augmentation des salaires pour tous !

Santé au travail
On travaille mieux quand on est "API"
Être "API", c'est profiter d'une multitude d'actions concrètes pour améliorer la santé des salariés au travail : stress, nutrition, sommeil, addictions...
APICIL,
4e groupe de protection sociale français*
Aidez vos salariés à améliorer leur santé autour de 4 domaines d'intervention : habitudes et hygiène de vie, santé physique, santé psychologique et situation personnelle, environnement de travail.
Rendez-vous sur https://www.apicil.com/sante-performance-au-travail
Contact : Marie-Françoise PETIT - Responsable Relations Extérieures
Mail : relationsexterieures@apicil.com
Santé
Prévoyance
Épargne
Retraite
Groupe APICIL
Comme vous !
* Le top des institutions de prévoyance 2017 - Argus de l'Assurance Novembre 2017
APICIL SERVICES PROTECTION SOCIALE (ASPS), Société par actions simplifiée immatriculée au RCS de Lyon 453 283 103, au capital de 37 000 euros, dont le siège social est situé 38 rue François Peissel, 69300 Caluire et Cuire.
Document non contractuel à caractère publicitaire. Décembre 2017 - Crédit photo : iStock - Coximéa
Fiche conformité n°IN17/PCR0043

EHPAD = Il y a urgence !

La population concernée par le dispositif d'accompagnement à de l'autonomie des personnes âgées, dans les EHPAD et à domicile, souffre au quotidien des carences de ce dispositif.
Les personnels subissent eux aussi au quotidien des conséquences du manque de moyens. !

TOUS ET TOUTES UNI(e)S

FO REVENDIQUE :

- L'application d'un€ salarié €, dont 60 soignant(e)s pour 100 lits (préconisé par le rapport de l'Assemblée Nationale) et l'augmentation du temps passé auprès des personnes âgées à domicile,
- L'abrogation de la réforme de la tarification, l'arrêt des baisses de donations et exige le maintien de tous les effectifs en EPHAD et en établissement (y compris des contrats aidés, qui doivent être intégrés et sécurisés) ainsi qu'un financement pérenne de l'aide à domicile,
- La revalorisation des rémunérations et des perspectives professionnelles de carrières, dans le cadre du statut et des conventions collectives nationales, assorti d'un plan d'embauche et de formation à la hauteur des besoins et attentes.

Ces revendications s'étendent à l'ensemble du secteur de l'aide aux personnes âgées, à savoir l'aide et le soin à domicile ainsi qu'aux hôpitaux gériatriques.

Intervention de l'UDR au rassemblement du 15 mars 2018

« Face au pic des 75 ans » déploré par le gouvernement qui se demande comment faire pour en voir diminuer le nombre, citons la liesse des milliardaires :« Phénoménal » ! « Exceptionnel » ! « Excellente performance » !

Rassurez - vous cela ne concerne ni les retraités ni les salariés ! Ce sont les excellentes performances du CAC 40 qui ose annoncer 93.4 milliards de bénéfice tirés de la sueur des travailleurs, des chômeurs, des jeunes ….

Et bien sûr des retraités !

Si Victor Hugo était à notre manif il déclarerait « C'est de l'enfer des pauvres qu'est fait le paradis des riches » ! c'est sans commentaire !

Si l'année a été fructueuse pour les fortunes des capitalistes, elle est plutôt terrible pour le monde ouvrier, pour les EHPAD et pour les retraités… qui, pour beaucoup, ne peuvent déjà pas se payer le luxe d'aller mourir dans un mouroir, résultat de la politique des gouvernements successifs…
Les uns après les autres, les gouvernements s'acharnent sur les retraités… ainsi

les différentes mesures prises depuis plusieurs années se soldent par 8.7 milliards de ponction sur les pensions :

2.7 milliards au titre de la création de la taxe de 0.3% pour la contribution additionnelle de solidarité pour l'autonomie !

2.7 milliards pour la suppression de la ½ part fiscale pour les veufs et les veuves

800 millions pour la suppression de l'exonération des majorations de pension pour les parents de 3 enfants !

2.5 milliards pour la hausse de la CSG des retraités de 6.6% à 8.3%

Quel sera la prochaine mesure qui appauvrira encore plus les retraités et gonflera les ressources des milliardaires ?

Ils sont 40 en France, ils pèsent 265 milliards d'€, pour + 30 % de croissance de richesse…L'argent existe, alors poursuivons notre combat contre, non seulement l'augmentation de la CSG, mais pour l'abrogation de cet impôt destiné à casser la plus belle conquête sociale : la protection sociale de 1945.

Mes chers camarades, nous avons une responsabilité, nous sommes les générations qui avons pu nous soigner, avoir une retraite, grâce au combat mené par nos anciens, alors notre responsabilité c'est de poursuivre le combat qu'ils ont mené en 1936-1945

Et comme le dit l'Internationale : « l'impôt saigne le malheureux ; nul devoir ne s'impose au riche » alors continuons le combat, ne lâchons rien !

FOM COM en lutte depuis des mois contre la fermeture dans les bureaux de poste

En savoie,
en 2005 : 158 Bureaux
en 2018 : 93 fermés

C'est 44 % du total et c'est 80 à 100 emplois par an qui disparaissent dans le département

<u>Bureaux menacés ou qui vont fermer en 2018 :</u>

BARBERAZ — BARBY — CHALLES LES EAUX — LE BIOLLAY (CHAMBERY) - CLEMENCEAU (AIX LES BAINS) - GRESY SUR AIX — FLUMET — LA PLAGNE — CHINDRIEUX

FO COM mène une rude bataille contre ces fermetures et espère sauver les emplois.
Il faut savoir que pour fermer un bureau, il faut l'accord du maire
(et plus une délibération du conseil municipal)
mais l'expérience du bureau de CHALLES LES EAUX qui a fermé le 14 avril dernier
a démontré que les politiques préféraient faire l'autruche plutôt que de prendre position.

Depuis 2017, les militants FO n'ont cessé de revendiquer tous les samedis devant les différents bureaux de poste le maintien de leurs ouvertures.

Des rassemblements devant le conseil municipal de Challes-les-Eaux, des réunions publiques, des pétitions qui ont recueillies plus de 3000 signatures ont permis de ralentir le processus de fermeture mais n'ont pas abouti à ce que la poste recule dans ses projets moribonds.

Le bureau du Biollay semble être épargner pour le moment grâce à la présence hebdomadaire d'une association d'usagers devant le bureau.

Au moment ou on nous parle d'économie d'énergie, de pollution, de covoiturage, on oblige les usagers à se déplacer toujours et toujours plus loin. Devrons nous un jour, livrez nos propres colis.

L'équipe FO Savoie, haute Savoie et Isère accompagnée par le Délégué syndical central FO Youssef DAHRI de Christian BOURENANE, du secrétaire général STILS FO Club Med Etienne DAKICHE et de PIERRE DIDIO secrétaire de l'union départementale de SAVOIE de Chambéry

FO 1er syndicat du CLUB MED CONFORTE SA POSITION

Nous venons de conclure le 1er tour des élections professionnelles du Club Med et malgré la présence de 3 syndicats (UNSA CFDT et CFTC) FO s'affirme encore comme le leader incontournable et 1er syndicat du CLUB MED **en progression cette année de 2 points et demi avec 49,50 % des voix VS 2014**

Désormais le syndicat Force Ouvrière reste **le premier syndicat du club Med tant dans sa représentativité nationale qu'internationale.**

L'ensemble des salariés de la Savoie, de la Haute-Savoie et de l'Isère en majorité de statut saisonniers ont voté massivement à 80 % FO

Par ce vote nos salariés **dénoncent la loi Macron et notamment la disparition des représentants du personnel dans les villages de Club Med qui sont les premiers atouts de notre Capital Humain, l'ADN et les garants des valeurs du Club Med.**

Ces résultats ont été obtenus grâce **aux équipes et à la mobilisation massive des Délégués Syndicaux et des délégués du Personnel dans tous les villages du club Med** aux **élus parisiens** mené par **Christian BOURENANE** ainsi qu'au dynamisme et du Leadership du nouveau **délégué syndical central Youssef DAHRI** et à l'expérience du **secrétaire général de STILS- FO club Med Etienne DAKICHE** qui ont œuvré pour obtenir ce vote massif au club Med pour l'Organisation syndicale FO.

PERMANENCES DES UL FO EN SAVOIE

VOTRE UL PROCHE DE CHEZ-VOUS

UL AIX-LES-BAINS
Résidence Joseph Fontanet
95 Boulevard Lepic – 09.84.59.58.01
Tous les mardis de 17 à 20 h

UL ALBERTVILLE
23 rue des Fleurs – 04.79.32.78.81
Tous les jeudis de 17 à 18h

UD CHAMBERY
Maison des Syndicats
3 rue Ronde - 04.79.69.24.87
Du lundi au vendredi
de 8 à 12 h et de 14 à 19 h

UL MOUTIERS
Maison des Syndicats
82 Rue du Chemin de Fer
(derrière la Mairie)
Les 1er et 3ème jeudis du mois de 18 à 19 h

UL PONT-DE-BEAUVOISIN
Rue des Etrets
04.79.69.24.87
Les 2ème et 4ème jeudis du mois de 18 à 19 h

UL MONTMELIAN
Maison des Syndicats
2 rue docteur Veyrat 04.79.69.24.87
Le 1er mercredi du mois
de 18 à 19 h

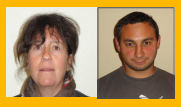

UL ST JEAN-DE-MAURIENNE
Place du Champ de Foire – 04.79.59.81.80
1er et 3ème lundis du mois de 17 à 18 h 30

UL MODANE
31 Jules Ferry – 04.79.69.24.87
Tous les vendredis de 16 à 17 h

PERMANENCES JURIDIQUES

Sur rendez-vous : 04.79.69.81.46

Voici la date des prochaines réunions de nos Unions Locales :

C'est lors de ces réunions mensuelles, où tous les militants sont invités, que le point est fait sur les actions faites dans le mois et sur celles programmées pour le mois suivant.

•UL DE CHAMBERY	► Lundi 4 Juin 2018	à 18 H
•UL D'AIX LES BAINS	► Mardi 5 Juin 2018	à 18 H
•UL DE MONTMELIAN	► Mercredi 6 Juin 2018	à 18 H
•UL DE MODANE	► Mardi 5 Juin 2018	à 17 H 30
•UL DE MOUTIERS	► Jeudi 7 Juin 2018	à 18 H
•UL D'ALBERTVILLE	► Lundi 4 Juin 2018	à 18 H
•UL DE ST JEAN DE MAURIENNE	► Mercredi 6 Juin 2018	à 18 H
•UL DE PONT DE BEAUVOISIN	► Jeudi 7 Juin 2018	à 18 H

AFOC VOUS INFORME

Démarchage téléphonique abusif, spam vocal ou par SMS : que faire ?

Démarchage téléphonique abusif

On parle de démarchage téléphonique abusif lorsque vous recevez des appels téléphoniques commerciaux non sollicités; Vous n'avez pas donné votre accord pour ces appels et vous n'avez pas donné directement vos coordonnées à l'entreprise. Par exemple, ces entreprises peuvent vendre des abonnement téléphonique ou des offres de télévision par internet.

Pour ne plus recevoir ce genre d'appel, vous devez vous inscrire sur la liste Bloctel.

Les entreprises n'auront plus le droit de vous appeler pour vous proposer des offres commerciales, sauf si vous êtes déjà client chez elles. Par exemple, votre banque pourra continuer à vous appeler pour vous formuler des offres. Vous pourrez aussi être contacté par des instituts de sondage et des associations sans but lucratif.

Si malgré votre inscription vous recevez toujours des appels commerciaux abusifs, vous devez faire une réclamation auprès de Bloctel.

Pour cela, vous devez vous connecter au site.

bloctel.gouv.fr

ATTENTION les appels purement malveillants (insultes, menaces…) relèvent du harcèlement téléphonique, qui est un délit. Si on vous incite à rappeler un numéro surtaxé, il s'agit de spam vocal

SPAM SMS

Un SPAM par SMS est un SMS venant d'un inconnu vous incitant à rappeler un numéro surtaxé de type « 089... », « 081... » ou « 082... ». Ce SMS peut prétexter un gain à une loterie par exemple… De telles pratiques peuvent relever de la tentative d'escroquerie.

Vous pouvez aussi recevoir des offres commerciales par SMS sans volonté d'escroquerie. L'entreprise propose généralement d'envoyer STOP pour faire cesser les SMS.

En cas de SPAM par SMS, vous pouvez bloquer le numéro via le 33 700. Il suffit de transférer le SMS en question au 33 700. Vous recevez ensuite un message du 33700 vous invitant à renvoyer le numéro depuis lequel vous avez reçu ce SMS abusif.

L'envoi d'un SMS au 33700 est gratuit si vous êtes client chez Bouygues Télécom, Free, Orange et SFR. Pour les autres opérateurs, le service peut coûter le prix d'un SMS normal.

SPAM VOCAL

C'est un appel d'un numéro de type « 089... », « 081... » ou « 082... », mais qui raccroche avant vous puissiez prendre l'appel. Il peut aussi rester en ligne quelques secondes. Si vous n'avez pas décroché, le numéro inscrit comme appel en absence. Le but de ces appels est de vous faire rappeler ce numéro qui est un numéro surtaxé. De telles pratiques peuvent relever de la tentative d'escroquerie.

Lorsque vous recevez un appel d'un numéro classique mais lorsque vous décrochez, on vous incite à rappeler un numéro surtaxé. Il s'agit également d'une tentative d'escroquerie.

En cas d'appels multiples mais lorsque vous décrochez ou que vous rappelez, personne ne répond ou le numéro est indiqué comme non attribué.

Si votre correspondant décroche et vous propose une offre commerciale, il s'agit d'un démarchage téléphonique et non d'un spam vocal.

En cas de SPAM vocal, vous pouvez bloquer le numéro via le 33 700. D'abord, vous transférez vers le 33 700 le numéro surtaxé que l'émetteur du spam vous incite à appeler précédé de « spamvocal » (afin de récupérer ce numéro, il est nécessaire d'écouter le message laissé par l'émetteur du spam). Ensuite vous transférez le numéro de l'appelant;

Un message SMS vous sera envoyé par le 33 700 pour vous confirmer la bonne réception de votre signalement.

N'hésitez pas à contacter l'AFOC pour un conseil ou pour vous aider à monter un dossier.

Fabrice HARDY

Les permanences

Un problème de consommations, de logement ?

→ sur RDV
04.79.69.24.87
04.79.69.23.40

afoc.chambery@free.fr

CHAMBERY—3 rue Ronde
Tous les mardis de 15 h à 17 h
Tous les mercredis de 18 h 30 à 20 h
Tous les vendredis de 10 h à12 h

Plus proche de chez vous !

AIX LES BAINS—Anciens Thermes
Place Maurice Mollard
Tous les mardis de 14 h à 18 h
☎ 09.84.59.58.01

MONTMELIAN—2 rue du D. Veyrat
1er mercredi du mois de 17 h à 18 h
☎ 06.88.28.57.33

ALBERTVILLE—23 rue des Fleurs
Tous les jeudis de 17 h à 18 h
☎ 04.79.32.78.81

MODANE—31 Rue Jules Ferry
Tous les vendredis de16 h à 17 h
☎ 04.79.69.24.87

HOMMAGES

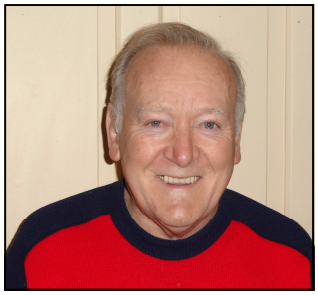

Aimé GORDON — RETRAITES

Retraité, actif et militant jusqu'au bout, toujours présent pour distribuer les tracts sur le marché à Aix les Bains et participer aux réunions de l'union locale.

Pierre CHAMBET — RETRAITES

Retraité, ayant très longtemps œuvré à FO au sein de la MSA.

Damien GIACOMIN—SYNDICAT DES BLES D'OR

Il a été l'un des piliers du syndicat EHPAD des Blés d'Or à SAINT BALDOPH, au travers de son mandat de trésorier pendant près de 20 ans.

Carole DUFOUR - SYNDICAT DGFIP

Membre du bureau de la DGFIP, syndicat de Savoie, active militante, elle aussi.

Roger HAMEL - RETRAITES

Militant de la première heure lors de la constitution du syndicat de la CGT FO des Postes télégraphes et téléphones en 1948.

Merci de compléter cette fiche pour tout nouvel adhérent

BULLETIN D'ADHESION

A retourner à : UD FO SAVOIE—BP 50423—73004 CHAMBERY CEDEX ☎ 04.79.69.24.87 Fax : 04.79.69.81.40

Mr ❑ Mme ❑ Mlle ❑ Nom : .....Prénom : .....

Adresse personnelle : .....

Code postal : ..... Ville : .....

☎ personnel ..... Mail : .....@.....